



Un climat entre gouttes froides et tempêtes

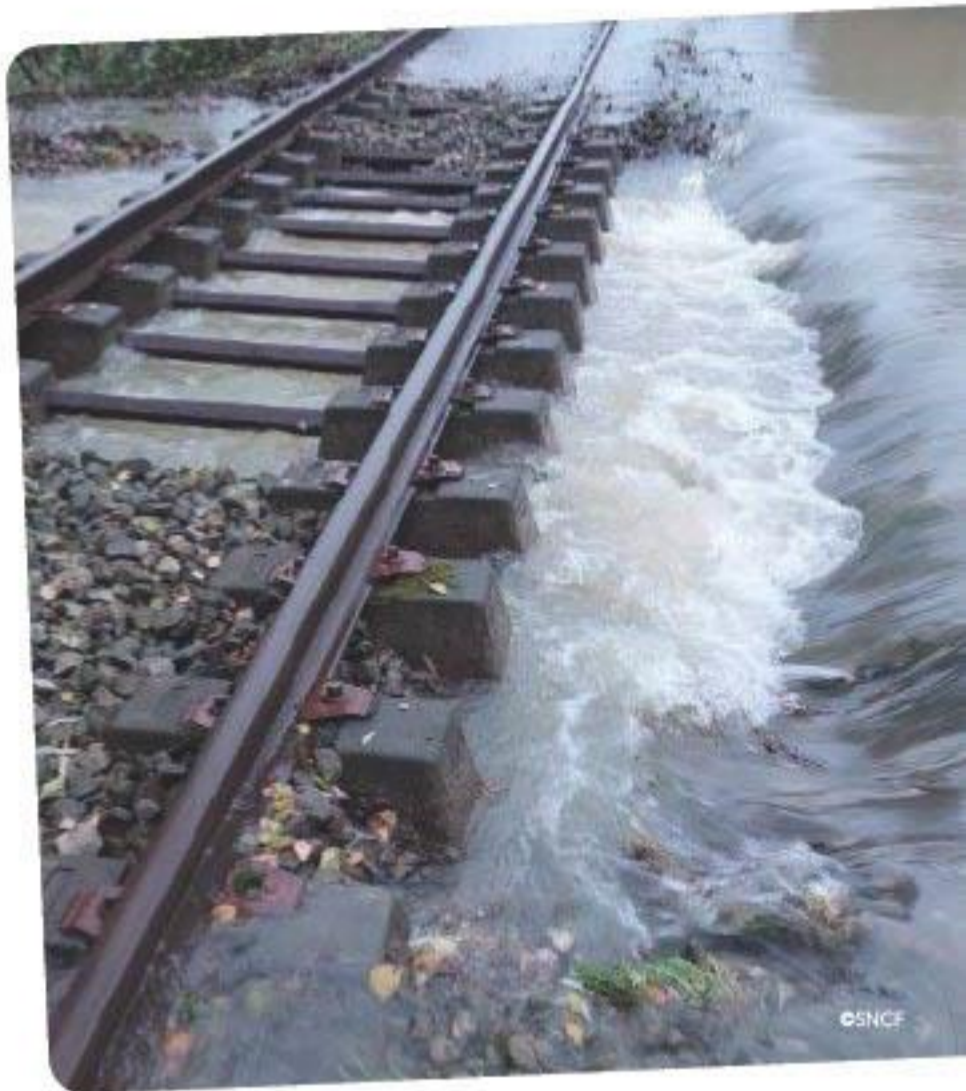
En 2024, la France a connu un printemps exceptionnellement humide et instable avec l'apparition de 10 gouttes froides alors que la moyenne annuelle est de 5 à 6.

Cela a engendré un printemps très instable et pluvieux, le plus pluvieux depuis 2008, avec un excédent pluviométrique de 51%. Cette situation a engendré des perturbations de trafic nécessitant de nombreuses adaptations des plans de transports ferroviaires.

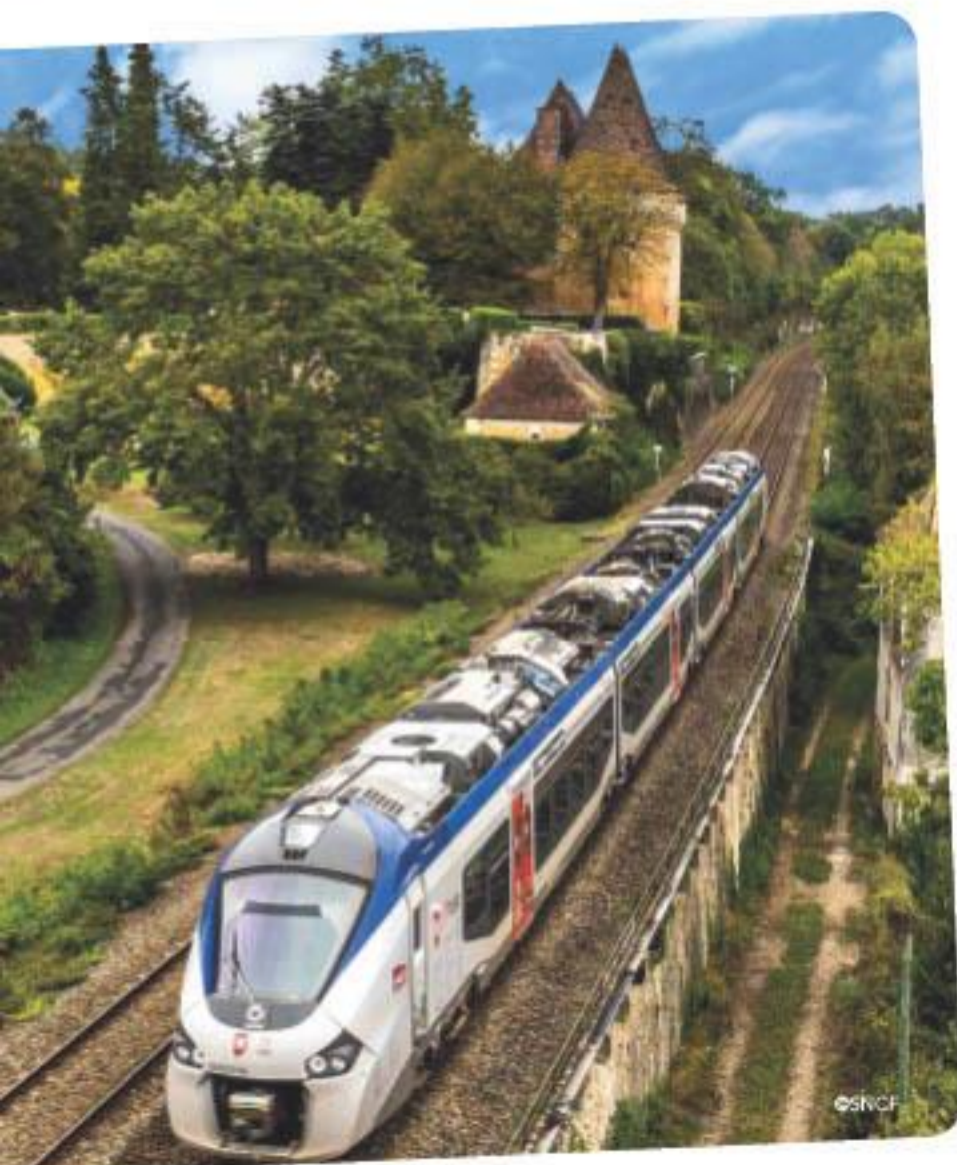
Les vents violents et les fortes pluies des tempêtes Kirk (octobre) et Darragh (décembre) ont également conduit à activer un « stop circulation », c'est-à-dire l'arrêt préventif des circulations ferroviaires pour éviter d'engager des trains au milieu des perturbations au risque de les voir bloqués avec des voyageurs à bord.



+51%
d'excédent
pluviométrique



©SNCF



©SNCF



La mise en concurrence du transport ferroviaire de voyageurs

À l'instar des pratiques de mise en concurrence du transport aérien ou du transport urbain, le service public ferroviaire de voyageurs est progressivement ouvert à la concurrence.

C'est le cas en Nouvelle-Aquitaine avec une première étape sur le territoire de Poitou-Charentes. La future société qui sera retenue par le Conseil régional se verra confier l'exploitation des TER à partir de 2028.



2028

nouvelle société d'exploitation
des TER en Poitou-Charentes